



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

Convocation à la réunion faite le 05 septembre 2023

**PRESENTS :** MM. BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, DIDIER Guy, ARNAUD Marc, CHAIX Philippe, JOSSERAND Clara, CHARPIN Christian.

**ABSENTS :** MM. SAMBUIS Xavier (pouvoir à DIDIER Guy), DAULIACH Gaëtane (pouvoir à BAUDRAY Fabrice), BALMAIN Christophe (pouvoir à ARNAUD Marc), RAMOS CAMACHO Marie (pouvoir à JOSSERAND Clara)

Madame JOSSERAND Clara a été élue secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 11

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,	Vote
2023-63	Commande Publique	Convention de groupement de commande pour la passation d'un marché public de services : organisation des opérations de transports primaires des personnes accidentées sur le domaine skiable de Saint Sorlin d'Arves et Saint Jean d'Arves vers le cabinet médical de Saint Sorlin d'Arves et désignation des membres de la commission d'appel d'offres pour ce dossier (1 titulaire + 1 suppléant)	<p><b>APPROBATION</b> de la convention de groupement de commandes</p> <p><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention constitutive du groupement</p> <p>Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant. La participation financière de la Commune de SAINT JEAN D'ARVES est indiquée dans l'article 10 de la convention.</p> <p><b>DESIGNATION</b> comme membres de la commission d'appel d'offres propre au groupement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Monsieur BAUDRAY Fabrice, titulaire</li> <li>o Monsieur DIDIER Guy, suppléant</li> </ul> <p><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.</p>	<b>11 POUR</b> <b>Votants : 11</b>
2023-64	Commande Publique	Convention de prestations de service et d'assistance Commande Publique 3CMA/Saint Sorlin	<b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de prestations de service et d'assistance commande publique liant le service commun	<b>11 POUR</b> <b>Votants : 11</b>

		d'Arves : autorisation de signer la convention	commande publique et le service transports de la 3CMA à la commune de Saint-Sorlin-d'Arves.	
2023-65	Domaine et Patrimoine	Approbation de la convention portant autorisation de passage et d'implantation de pistes, neige de culture et remontées mécaniques	<b>APPROBATION</b> du projet de convention tel que présenté <b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention avec les propriétaires de fonciers concernés	<b>11 POUR</b> <b>Votants : 11</b>
2023-66	Domaine et Patrimoine	Régularisation foncière de l'empiètement du chemin communal au lieu-dit l'Eglise sur propriétés privées cadastrées sous les n°750 et 756 section F	<b>APPROBATION</b> de la régularisation foncière telle que présentée et indiquée sur le plan de bornage et de division annexé à la présente délibération <b>FIXATION</b> du prix d'achat des parcelles à 40 € le m <sup>2</sup> soit la somme de 1120 Euros <b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer l'acte avec les consorts DIDIER et tous documents afférents à ce dossier.	<b>11 POUR</b> <b>Votants : 11</b>
2023-67	Domaine et Patrimoine	Fixation du prix de vente de l'ancien chemin communal déclassé et transféré dans le domaine privé de la Commune lieu-dit Pierre-Aigüe suite à la délibération n°2022-55 du 04/07/2022	<b>APPROBATION</b> de la vente du chemin désaffecté desservant les parcelles n° 1887, 1890 et 1892, section A lieu-dit Pierre-Aigüe Un document d'arpentage doit être réalisé sur demande et à la charge des demandeurs (Monsieur et Madame GRILL) <b>FIXATION</b> du prix de vente à 60 € le m <sup>2</sup> ; les frais notariés et autres sont à la charge des demandeurs <b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour réaliser et à signer tous documents s'y afférents.	<b>11 POUR</b> <b>Votants : 11</b>
2023-68	Domaine et Patrimoine	Approbation de la proposition d'achat des parcelles communales cadastrées sous les n° 1482, 1133, 1198 et 1484 section F lieu-dit L'Eglise pour réhabilitation du bâtiment existant et création de logements	<b>APPROBATION</b> du principe de la réalisation d'une opération de construction sur le tènement support de l'ancienne cure permettant de diversifier l'offre de lits marchands et plus précisément de créer un produit en résidence hôtelière haut de gamme avec services, complétant l'offre actuelle très importante en résidence de tourisme. <b>APPROBATION</b> du principe de retenir comme opérateur la société RJO Promotion pour cette opération, <b>MANDAT</b> donné à Monsieur le Maire pour poursuivre les discussions avec la société RJO et finaliser les actes	<b>11 POUR</b> <b>Votants : 11</b>

			permettant la réalisation de cette opération à savoir un projet d'acte de cession et une convention « Article 42 Loi Montagne ».	
2023-69	Finances locales	Création d'un fonds de dotation	<p><b>APPROBATION</b> de la création du fonds de dotation.</p> <p><b>PRECISION</b> : le fonds sera administré par un Conseil d'Administration dont la composition est fixée à 3 membres issus du Conseil Municipal dont le Maire, Président de droit, et à 4 membres issus de la société civile.</p> <p><b>VOTE</b> à main levée pour la désignation des membres élus au sein du Conseil Municipal.</p> <p><b>ELECTION</b> en tant que membres issus du Conseil Municipal pour la durée du mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ M. Fabrice BAUDRAY, Président de droit</li> <li>○ M. Marc ARNAUD</li> <li>○ M. Xavier SAMBUIS</li> </ul> <p><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à la création du fonds de dotation.</p>	<b>11 POUR Votants : 11</b>
2023-70	Finances locales	Approbation de la convention cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie financière portant sur la recherche et le montage de dossiers de demande de financements pour les projets d'investissement	<p><b>DECISION</b> de s'adjoindre les services d'un cabinet de conseil en financement et de contractualiser avec la Société Finances et Territoires</p> <p><b>APPROBATION</b> de la convention à intervenir entre Finances et Territoires et la Commune</p> <p><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.</p>	<b>11 POUR Votants : 11</b>

A Saint Sorlin d'Arves, le 12 septembre 2023  
Le Maire,  
Fabrice BAUDRAY

Publié et affiché le 13 septembre 2023

